

Comptabilité - Exercice 1991 - Ouvertures de crédits au budget supplémentaire - Virements de crédits des comptes de dépenses imprévues

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'objet de la présente délibération sera d'inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre que nous retrouvons quasiment à chaque séance, mais également de doter certaines lignes budgétaires de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses sont nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice. Ils seront financés par prélèvements soit sur les fonds disponibles, soit sur les comptes de dépenses imprévues (chapitres 922/29.00516.20200 et 970/669.20200) inscrits au budget primitif.

Ces différentes propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à une réaffectation de recettes

II - Votes de crédits complémentaires en dépenses et en recettes.

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à une réaffectation de recettes

| Imputations | Libellés | Dépenses | | Recettes | |
|------------------------|---|------------|-----------|------------|-----------|
| | | Investis. | Fonction. | Investis. | Fonction. |
| 905 1 232 00508 30900 | Budget Principal CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 15/07/1991) | | | 109,91 | |
| 905 1 232 00508 33000 | CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi de la voirie (L du 15/07/1991) | | | 22 161,86 | |
| 925 5 2525 00508 20200 | Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 15/07/1991) | 22 271,77 | | | |
| 905 1 2150 00508 35000 | CTB transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991) | | | 496 555,51 | |
| 905 1 2150 82002 35000 | CTB transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991) | | | 17 249,38 | |
| 905 1 232 00508 30900 | CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991) | | | 2 603,07 | |
| 905 1 232 00508 33000 | CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991) | | | 49 989,90 | |
| 905 1 232 82002 31000 | CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991) | | | 944,44 | |
| 925 5 2525 00508 20200 | Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991) | 549 148,48 | | | |
| 925 5 2525 82002 20200 | Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991) | 18 193,82 | | | |
| 905 1 2150 82002 35000 | CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991) | | | 39 135,94 | |

| Imputations | Libellés | Dépenses | | Recettes | |
|------------------------|--|---------------------|-----------|---------------------|-----------|
| | | Investis. | Fonction. | Investis. | Fonction. |
| 905 6 232 82002 33000 | Transports et Communications - Transports urbains - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991) | | | 3 486,24 | |
| 925 5 2525 82002 20200 | Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991) | 42 622,28 | | | |
| 906 91 212 80017 30400 | Autres services industriels et commerciaux - Bâtiments - Vente bâtiment industriel Néo-Typo (délibération du 01/07/1991) | | | 1 693 369,00 | |
| 922 210 76090 30400 | Opérations immobilières et mobilières hors programme - Terrains - Emploi du produit d'aliénation de divers immeubles (réaffectation de recettes) | 603 369,00 | | | |
| 925 0 1630 20200 | Dette communale résultant d'emprunts - CDC - Prêts Minjoz - Financement des équipements collectifs (1) | 610 000,00 | | | |
| 925 0 1661 20200 | Dette communale résultant d'emprunts - Emprunts divers - Banques et établissements assimilés (1) | 450 000,00 | | | |
| 930 0 6711 20200 | Dette communale résultant d'emprunts - Intérêts des emprunts à long ou moyen terme (1) | 30 000,00 | | | |
| | Total | 2 325 605,25 | | 2 325 605,25 | |

II - Votes de crédits complémentaires en dépenses et en recettes

A) Dépenses d'investissement

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|--|---|---|--|---|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 10100 Org. Méthode Informatique 900.0/2147.89019 | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Matériel logiciel bureautique | | 22 300,00 | Détérioration matériel informatique MPT Grette |
| 30300 Études et Travaux 901.10/235.00508 | Voirie - Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la voirie | | 70 000,00 | Complément de crédit |
| 30400 Service Foncier 900.0/2147.00508 | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie | | 30 000,00 | Matériel pour lever topographique |
| 30900 Électricité-Chauffage 900.0/232.00510 | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration | | 150 000,00 | Complément de crédit |
| 901.9/233.00515 | Voirie - Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la communication | 126 000,00 | | Mobilier Decaux - Raccordement |
| 901.9/233.00515 | Voirie - Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la communication | | 50 000,00 | Mise en place panneau «Foster» rue de Belfort |
| 903.64/2147.00509 | Équipement scolaire et culturel - Salles de spectacles - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la culture | 180 000,00 | | Jeux d'orgues - Théâtre |
| | | 306 000,00 | 200 000,00 | |
| 31200 Espaces Verts et Sportifs 901.5/211.00507 | Voirie - Espaces verts parcs et jardins - Bois, forêts, plantations - Domaine de l'environnement et des espaces verts | | 44 000,00 | Augmentation TVA sur produits horticoles |

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations | |
|---|---|---|--|--|---|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (Vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | | |
| 32000 Parc Auto et Déchets 901.0/2150.00511 906.90/2147.00507 906.90/2147.83006 | Voirie - Équipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc auto et matériel divers | | 58 000,00 | Véhicule Municipalité | |
| | Services industriels et commerciaux autres que transports - Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'environnement et des espaces verts | 95 000,00 | | Acquisition conteneurs | |
| | Services industriels et commerciaux autres que transports - Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds renouvellement UIOM | 240 000,00 | | UIOM - Fonds de renouvellement | |
| | | 335 000,00 | 58 000,00 | | |
| 33000 Bâtiment 904.0/232.00504 900.0/232.00510 900.4/232.89133 908.6/232.00510 903.90/232.91030 | Équipement sanitaire et social - Autres équipements sanitaires et sociaux - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale | 90 000,00 | | Centre Social de Châteaufaraine - Travaux de copropriété | |
| | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration | 100 000,00 | | Complément de crédit | |
| | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Édifices culturels - Travaux de bâtiments - Domaine dans les édifices culturels | 50 000,00 | | | |
| | Urbanisme et habitation - Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration | | 25 000,00 | | Clôture Fort Bregille - Travaux de sécurité |
| | Équipement scolaire et culturel - Animation de quartiers - Travaux de bâtiments - Centre des Associations 27, rue de la République | 210 000,00 | | | Restructuration locaux Centre 1901 - Centre de service aux associations |
| | | 450 000,00 | 25 000,00 | | |

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|---|--|---|--|---|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 35000 Voirie 901.9/235.85001 901.10/2330.00508 901.14/2147.00508 901.14/2147.00508 | Voirie - Autres équipements de voirie - Autres travaux communaux - Mesures de sécurité | 125 000,00 | | Mesure sécurité boulevard Churchill |
| | Voirie - Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux (circulation) - Domaine de la voirie | | 33 000,00 | Signalisation horizontale route de Dole (accès CHR) |
| | Voirie - Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie | 75 000,00 | | Dépose et repose abris DECAUX |
| | Voirie - Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie | | 50 000,00 | Mise en place panneau FOSTER rue de Belfort |
| | | | 200 000,00 | 83 000,00 |
| 56000 Sapeurs-Pompiers 900.1/2144.00517 900.1/2144.00517 | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Service d'Incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité | | 7 591,00 | Remplacement de tuyaux et matériels d'éclairage détruits lors des feux de forêts du Sud-Est en 1989 |
| | Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Service d'Incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité | | 6 150,00 | Réaffectation vente de tuyaux |
| | | | 13 741,00 | |
| | TOTAL INVESTISSEMENT | 1 291 000,00 | 546 041,00 | |

B) Dépenses de fonctionnement

| Service s /Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|---|--|---|--|--|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (Vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 00200 - Cabinet du Maire Relations Publiques 940.31/660 961.0/6409 | Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Fêtes et cérémonies | | 300 000,00 | Complément de crédit |
| | Interventions économiques générales - Expansion économique régionale - Autres contingents et participations diverses | | 30 000,00 | Part. pour exposition «Meilleurs ouvriers de France» |
| 00201 Harmonie Municipale 945.24/602 | Sports et Beaux-Arts - Musique Municipale - Habillement | 120 000,00 | 330 000,00 | Achat de tenues |
| 00300 Communication 940.241/645 940.241/662 | Relations Publiques - Autres actions d'information - Autres prestations de services au bénéfice de tiers | | 50 000,00 | Objets de promotion |
| | Relations Publiques - Autres actions d'information - Impressions, reliures et autres prestations de service | | 230 384,00 | Promotion festival de musique |
| 20000 Secrétariat Général 934.21/665 | Administration Générale - Frais d'actes et de contentieux | | 280 384,00 | TVA sur honoraires + expertises imprévues |
| 20100 Formalités Administratives 940.10/609 | Relations Publiques - État Civil - Autres fournitures | | 15 000,00 | Achat de livrets de famille |

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|--|---|---|--|--|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 20200 Service Finances 932.6/605 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Produits d'entretien ménager | | 120 000,00 | Complément de crédit |
| 934.21/6643 | Administration Générale - Téléphone | | 396 000,00 | Complément de crédit |
| | | | 516 000,00 | |
| 20300 Sports 945.182/6455 | Sports et Beaux-Arts - Animation sportive - Frais de transport | | 25 000,00 | Transport des élèves lors des premiers jeux sportifs du Grand Besançon |
| 20400 Ressources Humaines 931.0/6611 | Personnel permanent - Formation professionnelle - Frais de déplacement | | 42 000,00 | Frais de mission - Logiciel cartographie et architecture |
| 20500 Administration Générale 934.21/608 | Administration Générale - Fournitures de bureau | | 51 500,00 | Complément de crédit |
| 934.21/608.90004 | Administration Générale - Fournitures de bureau - Imprimerie | | 62 500,00 | Complément de crédit |
| 934.21/630 | Administration Générale - Loyers, charges locatives et de copropriété | | 40 000,00 | Complément de crédit |
| 934.21/638 | Administration Générale - Primes d'assurances | | 30 200,00 | Assurance dirigeable « Ville de Besançon » précédemment réglée sur bilan de Planoise |
| 934.21/662 | Administration Générale - Impressions, reliures et autres prestations de service | | 50 000,00 | Complément de crédit |
| 934.21/6640 | Administration Générale - Affranchissements | | 35 000,00 | |
| | | | 269 200,00 | |

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|--|---|---|--|--|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 21100 Affaires Scolaires 943.2/64021 | Enseignement - Enseignement du second degré - Participation aux dépenses de fonctionnement des collèges | 162 000,00 | | Complément de crédit |
| 30900 Électricité 632.6/609 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Autres fournitures | | 40 000,00 | Fournitures électricité - chauffage |
| 932.6/631 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Entretien et réparation à l'entreprise | | 25 000,00 | Complément de crédit |
| 932.6/6340 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Électricité | 800 000,00 | | Électricité bâtiments - Complément de crédit |
| 932.6/6342 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Gaz | 300 000,00 | | Chauffage bâtiment - Complément de crédit |
| | | 1 100 000,00 | 65 000,00 | |
| 31200 Espaces Verts 936.0/631 | Voirie - Voirie communale - Espaces verts et jardins - Entretien et réparation à l'entreprise | | 100 000,00 | Nouveaux équipements à entretenir |
| 33000 Bâtiments 932.00/609 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Atelier Frais communs - Autres fournitures | 150 000,00 | | Approvisionnement magasins bâtiments |
| 932.21/631 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Bâtiments administratifs - Entretien et réparation à l'entreprise | | 70 000,00 | Complément de crédit |
| 932.23/631 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Bâtiments d'enseignement - Entretien et réparation à l'entreprise | 200 000,00 | |) |
| 932.29/631 | Ensembles immobiliers et mobiliers - Autres bâtiments - Entretien et réparation à l'entreprise | | 50 000,00 |)Dépenses supplémentaires suite aux fortes chutes de neige |
| | | 350 000,00 | 12 000,00 |) |

| Services / Imputations | Libellés Imputations | Crédits complémentaires financés par | | Observations |
|---|---|---|--|--|
| | | Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS) | Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200 | |
| 35000 Voirie 936.20/606 | Voirie communale - Frais communs - Fournitures de voirie | 300 000,00 | | Complément de crédit |
| 936.21/631 | Voirie communale - Circulation et signalisation - Entretien et réparation à l'entreprise | | 30 000,00 | Complément de crédit |
| 44000 - Centre Communal d'Action Sociale 955.0/6405 | Aide sociale - Frais communs - Contingent et subvention au CCAS - Cotisations municipales | | 15 000,00 | Cotisation 1991 ODAS |
| 47030 - Animation Socio-Culturelle 945.90/645 | Sports et Beaux-Arts - Animation de quartiers - Autres prestations de services au bénéfice de tiers | | 130 000,00 | Complément de crédit sur l'opération «Sport et Réussite» (délibération du 27/05/1991) dont 30 000 F suite à la réduction de la subvention d'État |
| 50000 Hygiène-Santé 953.9/600 | Hygiène et protection sanitaire - Autres oeuvres d'hygiène et de protection sanitaire - Produits pharmaceutiques et d'hygiène | | 30 000,00 | Vaccins hépatite B |
| 56000 Corps Protection Incendie 942.1/602 | Sécurité et Police - Service d'Incendie - Habillement | | 4 077,00 | Remplacement habillement détruit lors feux de forêt du Sud-Est en 1989 |
| 942.1/602 | Sécurité et Police - Service d'Incendie - Habillement | 60 200,00 | | Complément de crédit |
| | TOTAL FONCTIONNEMENT | 2 092 200,00 | 2 001 661,00 | |
| | RAPPEL TOTAL INVESTISSEMENT | 1 291 000,00 | 546 041,00 | |
| | TOTAL DÉPENSES | 3 383 200,00 | 2 547 702,00 | |

C) Recettes de fonctionnement

| Services/Imputations | Libellés Imputations | Vote de crédits au budget supplémentaire | Observations |
|--|---|--|----------------------------------|
| 20200 Service Finances 970/748 | Charges et produits non affectés - DGF régularisation de l'exercice écoulé | 7 172 269,00 | Régularisation DGF exercice 1990 |
| 970/743.91055 | Charges et produits non affectés - DGF - Concours particulier - Dotation Solidarité Urbaine (DSU) | 2 426 415,00 | Dotation solidarité urbaine |
| | | 9 598 684,00 | |
| | TOTAL RECETTES | 9 598 684,00 | |

Mme FOLSCHWEILLER : A la lecture du rapport, je constate qu'on a déjà comptabilisé ce qu'il fallait, enfin pas tout à fait ce qu'il fallait, pour les panneaux Foster. Or c'est une question qui doit être examinée tout à l'heure...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est sous réserve bien entendu de la décision qui sera prise par le Conseil Municipal ce soir. On aurait peut-être dû mettre le point n° 5 après, ce n'est pas le seul cas d'ailleurs. Il y a plusieurs dépenses qui sont inscrites ici et qui effectivement seront votées dans le courant de la soirée.

Mme FOLSCHWEILLER : C'est toujours un petit peu désagréable car on a l'impression de...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ...C'est peut-être simplement l'ordre chronologique qui n'est pas respecté, nous nous en excusons.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, ma remarque concerne les dépenses de fonctionnement. Vous nous demandez aujourd'hui d'inscrire un certain nombre de crédits complémentaires sur les dépenses de fonctionnement. Vous savez que c'est un chapitre sensible sur lequel nous attirons votre attention chaque année au moment de la discussion budgétaire. Or je vois que sur un certain nombre de chapitres, des sommes non négligeables sont ainsi inscrites en dépenses de fonctionnement pour un total finalement de près de 2 MF pour celles financées par prélèvement sur les disponibilités et 2 MF également pour celles financées par transferts de comptes de dépenses imprévues. Cela fait en tout, tout de même 4 MF ; vous nous demandez aujourd'hui de donner notre accord sur 4 MF en dépenses de fonctionnement, ce qui me paraît très important, surtout que ces dépenses pour certaines d'entre elles et non des moindres, concernent le fonctionnement de votre Cabinet, Relations Publiques, Fêtes Publiques, Cérémonies, je lis aussi Administration Générale, Téléphone, produits d'entretien et puis d'une manière générale des fournitures des services généraux. Cela me semble tout de même un dérapage assez important, assez considérable. Et puisque, sans vouloir faire de mauvais esprit, dans la page 10 vous nous faites mention dans les recettes supplémentaires de fonctionnement de la Dotation de Solidarité Urbaine de 2 426 000 F, je constate qu'elle est largement déjà absorbée par ces dépenses de fonctionnement que vous annoncez non prévues. Alors je vous dis un petit peu notre désappointement devant un tel glissement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Qu'est-ce qu'un dérapage de 2 MF sur un budget de l'ordre de 700 MF de fonctionnement dans une année ? Mais enfin peu importe ! Je voudrais simplement vous dire qu'il ne s'agit absolument pas de mon Cabinet. Il n'y a aucune dépense, quand vous dites Relations Publiques, Fêtes Publiques et Cérémonies, cela veut dire les réceptions que nous donnons et dont le montant d'ailleurs était insuffisant dans le budget primitif et si nous recevons des gens de Côte d'Ivoire ou des Russes de Tver, etc. ce n'est pas dans mon Cabinet, c'est avec vous puisque vous êtes chaque fois invité. Mais l'Adjoint aux Finances va vous répondre.

M. TOURRAIN : Je récusé, Monsieur le Maire, votre observation concernant le pourcentage que cela représente par rapport au budget de fonctionnement. Si votre budget était voté au mois de décembre, on pourrait admettre qu'il puisse y avoir entre le budget primitif et les dépenses qui se déroulent dans l'année une différence. Etant donné qu'il est voté au mois de mars et que nous sommes au mois de septembre, il est quand même étonnant que les prévisions n'aient pas été faites, ou bien ces dépenses ont été mises de côté sachant que par la suite on pourrait les absorber. A mon avis, c'est un problème de gestion interne. Je sais bien que vous avez beaucoup de difficultés à équilibrer votre budget puisqu'un de vos Adjoints avait dit quand on en avait discuté, que vous étiez sur le fil du rasoir. Vous le serez encore cette année.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Bien sûr !

M. TOURRAIN : Mais de toute façon, votre observation n'était pas justifiée.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Elle sera peut-être justifiée par l'Adjoint qui s'occupe encore de plus près que le Maire de ces problèmes budgétaires.

M. BOICHARD : Je dirai que l'observation de M. le Maire est parfaitement justifiée. Monsieur TOURRAIN, si vous aviez calculé, par exemple, sur le budget de fonctionnement en retirant la part qui est affectée au personnel, étant entendu qu'il n'y a pas d'augmentation de dépenses de personnel, à la rigueur je vous aurais encore suivi. Cela ferait tout de même une augmentation de l'ordre de 4 MF sur un budget qui resterait à ce moment-là de l'ordre de 400 MF, c'est-à-dire 1 % Monsieur TOURRAIN. Moi je crois que ce que vous appelez un dérapage de l'ordre de 1 % sur un budget de fonctionnement n'est pas véritablement un dérapage. Il faut bien savoir que faire des évaluations initiales à un degré de précision tel que vous le souhaitez, n'est pas facile ; je dirai même que c'est quasiment impossible. Je vous ferai remarquer d'autre part que nous sommes arrivés pratiquement à la fin du troisième trimestre avant qu'il y ait au niveau du budget communal une demande de budget supplémentaire, ce qui représente tout de même, en ce qui concerne nos services et en ce qui concerne l'Adjoint responsable, une surveillance particulièrement active et assidue de l'évolution du budget.

Je voudrais aussi ajouter une observation supplémentaire. Au titre des recettes, vous voyez qu'on a fait apparaître deux recettes, il y en a une troisième qui n'est pas là sur laquelle je vais dire deux mots, qui est la recette concernant la DSU, 2 426 000 F dont a parlé M. JACQUEMIN. Je rappelle la philosophie de la DSU, c'est une recette comme les autres, non affectée c'est-à-dire qui vient, si j'ose dire pour apporter a posteriori un appui à des communes qui ont fait sur le plan social des efforts particuliers par rapport à leurs ressources, ce qui est notre cas. En ce qui concerne l'autre somme, 7 172 000 F, c'est la régularisation de la DGF. Ne figure pas dans cette énumération des recettes, l'ouverture d'un rôle complémentaire au titre des contributions que nous avons obtenues à la suite des interventions qui ont été faites auprès des services fiscaux dans le cadre de l'évaluation des bases d'imposition. Elle ne figure par présentement dans ce rapport parce que nous ne sommes pas arrivés au bout de l'année, c'est-à-dire que j'espère qu'il y aura encore des ajouts supplémentaires à ces premières sommes qui, d'ores et déjà se situent entre 2 000 000 F et 2 500 000 F. Vous voyez que le fait d'avoir fait ces interventions n'a pas été inutile pour obtenir ce qui nous avait paru dès le début, ne pas correspondre à notre réalité en matière de bases d'imposition.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité moins 6 abstentions, adopte les propositions du Rapporteur.